



D-851833

D-851833

Reçu le :

20 AOUT 2026

A2MJ

MONTRAVERS YANG-TING Monaco, le 17/08/2026

SELARL MONTRAVERS YANG TING

MANDATAIRES JUDICIAIRES
9 RUE DU MONT THABOR
75001 PARIS 1ER

Réf Client : FZ1523600

Affaire : CCLS CM CIC LEASING SOLUTIONS (ex GECEF) / WELLO BIKES

Matériel : MAC BOOK AIR APPLE MBA 15 SERIE QWVNJJJ4FN - ACCESSOIRES APPLE MOUSE -
IPHONE 15 PRO MAX APPLE I PH 15 PRO MAX SERIE K3K2G2VT61 - ACCESSOIRES APPLE CP LEVY
- ACCESSOIRES APPLE COQUE ==> Installés 8 RUE DE L'AIGUILLON 33260 LA TESTE DE BUCH

Maîtres,

Nous vous remercions de bien vouloir nous indiquer, en répondant sur la présente :

- Le passif a-t-il été vérifié ?
- A-t-il été déposé au Greffe ?
- Un plan de redressement a-t-il été proposé ?
- Si oui, à quelle date ? quelles en sont les modalités ?
- Une clôture doit-elle intervenir ?
- Existe-t-il un espoir pour les chirographaires ?
- La clôture est-elle intervenue ? si oui à quelle date ?

Dans l'attente de vous lire,

Veuillez agréer, Maîtres, nos salutations distinguées.

Pour la SOMECO,
Christine DAVIN
Tél direct : 00.377.93.10.44.35
c.davin@groupe-abri.com

Article 32 de la loi du 09.07.1991

"Sauf s'ils concernent un acte dont l'accomplissement est prescrit par la loi, les frais de recouvrement entrepris sans titre exécutoire restent à la charge du créancier. Toute stipulation contraire est réputée non écrite. Cependant le créancier qui justifie du caractère nécessaire des démarches entreprises pour recouvrer sa créance peut demander au juge de l'exécution de laisser tout ou partie des frais aussi exposés à la charge du débiteur de mauvaise foi"



Siège Social : 10, Bd Princesse Charlotte - BP 217 - 98004 MONACO CEDEX
Tel 04 92 94 69 44 - +377 93 10 44 44 - Fax +377 93 30 16 93
www.groupe-abri.com - abri@groupe-abri.com

S.A.M. au capital de 1 050 000 Euros autorisée par arrêté du 6-7-1964
N.A.F. (SSEE) 652 F 05627 - T.V.A. FR 80 000 029 446

Banque : SOCIETE GENERALE FR76 3000 3009 5000 0257 1494 402 ou MCS8 3000 3015 0400 0201 5468 221

